

Vous êtes **passionné·e de musique(s)** ?

Vous avez une **pratique instrumentale régulière** ?

Vous n'envisagez pas un **métier sans lien avec la musique** ?

Alors, la licence musicologie est peut-être pour vous...



LICENCE MENTION MUSICOLOGIE

Parcours types (en troisième année) :

- Musique et musicologie (à Nancy)
- Musique et culture (à Metz)

Où ?

- UFR Arts, lettres et langues – Metz, en partenariat avec le Conservatoire Gabriel Pierné - Metz Métropole
- UFR Arts, lettres et langues – Nancy, en partenariat avec le Conservatoire régional du Grand Nancy

La licence Musicologie, c'est pour moi ?

- J'ai (ou je vais obtenir) un bac général (avec, éventuellement, la spécialité Arts-musique), un DAEU A ou un diplôme admis en dispense du bac ;
- Je souhaite adosser à ma formation musicale (notamment au Conservatoire) un solide bagage pratique, théorique et historique ;
- J'aime chanter ou pratiquer un instrument tous les jours ;
- J'ai envie d'élargir mon horizon en découvrant des musiques de tous les types et de toutes les époques ;
- J'envisage une carrière où la musique tient une grande place (enseignement, interprétation, animation, médiation culturelle, documentation...)
- J'ai envie de me plonger dans l'étude de la musique pendant le temps d'une Licence (bac+3 ans), voire plus (Master : bac+5) !

En bref :

- Des enseignements portant sur **l'histoire et esthétique de la musique, l'analyse musicale, l'écriture et la création ; sur la sociologie de la musique et l'ethnomusicologie, la musique de film, le jazz, le rock et les musiques actuelles ;**
- **Des enseignements théoriques**, mais aussi **pratiques**, notamment des ateliers de création permettant de développer les aspects techniques d'une production artistique ;
- **De la pré-professionnalisation**, avec, dès la L2, des options en lien avec un secteur d'activité donné, et en L3, un stage obligatoire et une « activité intégratrice » mobilisant, sur un projet concret, l'ensemble des compétences acquises durant le cursus.

Atouts +++ :

- Possibilité de choisir, dès la L2, **une option pré-professionnalisante** en lien avec son projet, permettant :
 - > Soit un **approfondissement disciplinaire**
 - > Soit, éventuellement, une **ouverture vers certains secteurs professionnels** :
 - Métiers de l'enseignement, de la formation, options :*
 - Professorat des écoles (à Metz et à Nancy)
 - Didactique des langues (à Metz)
 - Capes de documentation (à Nancy)
 - Métiers de la fonction publique, options :*
 - Préparation aux concours administratifs (à Metz)
 - Grande Région et concours européens (à Metz)
 - Métiers de l'information, de la communication et de la médiation, options :*
 - Médiation culturelle (à Nancy)
 - Journalisme, médias et société (à Nancy)
- Possibilité d'obtenir un **diplôme conjoint licence/bachelor** avec l'université de la Sarre
- **Des partenariats** avec de nombreuses institutions musicales régionales
- **De la pratique** : instrument, chant, pratique d'ensemble (chœur), direction chorale, accompagnement au piano et improvisation
- **Une ouverture possible grâce à d'autres parcours de personnalisation** : Professorat des écoles, Recherche (ORION Oser la recherche), Développement durable (Agiles), Entrepreneuriat, Santé, Sportifs de haut niveau, etc.

Être étudiant·e en licence Musicologie, **c'est bénéficier d'un accompagnement :**

Tout au long de ma scolarité : une semaine d'accueil, du tutorat, pour l'aide aux apprentissages

Dans la construction de mon projet d'études et de mon projet professionnel :

- des enseignements pour m'aider à construire mon projet et à préparer mon insertion professionnelle (PPP « Projet personnel et professionnel »)
- un service pour m'aider, à tout moment, dans mon parcours (conseils en orientation ou réorientation, documentation sur les études et les métiers, aide à la construction du projet personnel et professionnel, etc.) : le **SOIP** (Service d'orientation et d'insertion professionnelle)

La licence, et après ?

En avant vers un projet d'études réussi : La licence, c'est avant tout une étape garante d'une poursuite d'études réussie : **master, licence pro, préparation de concours, école** (Conservatoire supérieur, Pôle Musique et Danse / ESAL pour préparer un Diplôme d'état, Centres de formation des musiciens intervenants pour préparer un Diplôme universitaire de musicien intervenant), etc., nombreuses sont les possibilités.

Une première étape vers les métiers de l'éducation et de l'enseignement musical, mais pas uniquement :

Secteurs d'activités :

- Enseignement, éducation artistique et accompagnement des pratiques amateurs
- Médiation culturelle
- Communication, diffusion et commercialisation des œuvres

Types de structures :

- Écoles, collèges, lycées
- Équipements culturels : centres culturels, salles de spectacle, médiathèques, conservatoires, etc.
- Associations à but culturel
- Médias : sites internet, presse, radio, télévision
- Entreprises spécialisées dans la diffusion et la vente de biens culturels : éditeurs de DVD, de livres, de Cd-Rom artistiques ou culturels
- Structures de formation continue
- Etc.

Exemples de métiers :

- Professeur·e d'enseignement général des collèges et lycées
- Professeur·e des écoles
- Animateur·trice d'atelier musical
- Assistant·e territorial·e spécialisé·e d'enseignement artistique ; Musicien·ne intervenant·e ; Professeur·e d'instrument de musique ; Professeur·e de chant
- Assistant·e documentaliste ; Bibliothécaire ; Documentaliste ; Médiathécaire
- Assistant·e de production spectacle ; Directeur·trice musical·e
- Disquaire
- Critique d'art spécialisé·e en musique
- Journaliste spécialisé·e
- Régisseur·euse du son
- Assistant·e directeur·trice artistique
- Musicien·ne professionnel·le
- Compositeur·trice

Infos sur les admissions sur le site : u2l.fr/inscriptions

En savoir plus sur la licence : <https://formations.univ-lorraine.fr/>

...et le devenir des diplômé·es : www.insertion.univ-lorraine.fr